

TE38

COMITE SYNDICAL du 10 mars 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-028

Révision des Autorisations de Programme 2025

Le lundi 10 mars 2025, à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, sous la présidence de Monsieur Bertrand LACHAT, en présence de :

- 102 délégués représentant les communes adhérentes au Collège 1 représentant 102 voix
Avaient donné pouvoir 1 délégué de communes représentant 1 voix
- 0 délégué de la Métropole représentant 0 voix
Avaient donné pouvoir 0 délégué de la Métropole représentant 0 voix
- 1 délégué des communes adhérentes au Collège 2 représentant 1 voix
Avaient donné pouvoir 0 délégué de communes représentant 0 voix
- 0 délégué des communes adhérentes au Collège 3 représentant 0 voix
Avaient donné pouvoir 0 délégué de communes représentant 0 voix

Vu l'article L.2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2024-140 du 10 décembre 2024 dans laquelle le Comité syndical a approuvé l'ouverture d'autorisations de programme 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 24 février 2025 ;

La procédure des Autorisations de Programme (AP)/Crédits de Paiement (CP), dérogation au principe d'annualité budgétaire, permet à la collectivité de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice ; l'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'appréciera donc en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Ce mode de gestion étant adapté aux programmes de travaux d'électrification et réseaux connexes et d'éclairage public car permettant d'une part une meilleure lisibilité, sincérité et consommation du budget par une limitation des reports, et d'autre part un suivi pluriannuel du mandatement des programmes d'investissement, trois AP 2025 ont été ouvertes fin 2024 :

- AP ENF (anciennement intitulée AME) : relative aux travaux d'enfouissement des réseaux d'électrification et Orange,
- AP RES : relative aux travaux de renforcement, extension, sécurisation.
- AP EP : relative aux travaux d'éclairage public.

Ces AP ayant été ouvertes sur la base du budget 2024, il convient de réajuster leurs montants avec les prévisions budgétaires de l'exercice 2025.

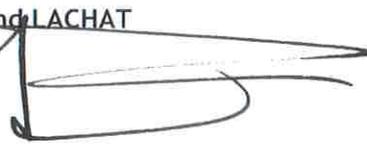
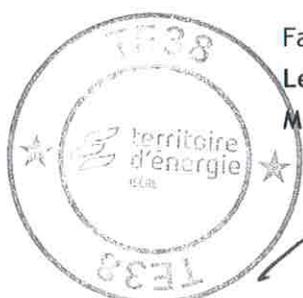
Il est donc proposé de réviser les AP RES, ENF et EP 2025 comme détaillées en annexe.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité (104 voix Pour - Collèges 1,2,3) :

DECIDENT

- D'approuver la révision des autorisations programmes Renforcement/Extension/Sécurisation, Enfouissement des réseaux d'électrification et Orange et Eclairage public 2025 comme détaillées en annexe.

Fait et délibéré en séance
Le Président
M. Bertrand LACHAT

Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Grenoble sis 2 place de Verdun à GRENOBLE (38000)

ANNEXE

AUTORISATION DE PROGRAMME RES : RENFORCEMENT/EXTENSION/SECURISATION 2025					
Programmes	AP 2025	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
FACE Sécurisation	231 360	68 612	80 978	46 271	35 499
FACE Extension	773 400	229 359	270 695	154 677	118 668
FACE Renforcement	4 152 840	1 231 566	1 453 521	830 554	637 199
TE38 Extension	480 000	142 349	168 003	95 998	73 649
TE38 Sécurisation	192 000	56 940	67 201	38 399	29 460
Extension PCT	240 000	71 174	84 002	47 999	36 825
TOTAL	6 069 600	1 800 000	2 124 400	1 213 900	931 300

AUTORISATION DE PROGRAMME ENF : ENFOUISSEMENT 2025

Programmes	AP 2025	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
FACE Enfouissement rural	811 700	367 800	284 000	121 800	38 100
Article 8 Enfouissement urbain	1 584 000	717 700	554 500	237 600	74 200
TE38 Autofinancement (AUTO20%-50%)	3 840 000	1 739 700	1 344 000	576 000	180 300
TE38 Enfouissement rural	2 400 000	1 087 400	840 000	360 000	112 600
Génie Civil Orange	2 400 000	1 087 400	840 000	360 000	112 600
TOTAL révisé HT	11 035 700	5 000 000	3 862 500	1 655 400	517 800

AUTORISATION DE PROGRAMME EP : ECLAIRAGE PUBLIC 2025 (MO transférée TE38)

AP 2025	CP 2025	CP 2026	CP 2027
6 630 0000	3 646 500	2 320 000	663 500